

### 33<sup>E</sup> DIMANCHE DU TEMPS ORDINAIRE (ANNÉE B)

#### **Des airs de fin du monde?**

La première lecture et l'évangile évoquent *un temps de grande détresse*. Le fin mot de l'histoire est que Daniel annonce la libération d'Israël et le réveil des morts, et Jésus, sa propre manifestation glorieuse et le rassemblement des élus.

**Dimanche 14 novembre 2021 9h30**

- Défunte Pauline Paradis / Sa famille.  
\*\* Parents défunts (Blanchette et Beaulieu) / Léon Beaulieu.

---

### CHRIST, ROI DE L'UNIVERS (ANNÉE B)

#### **Ce Royaume qui est le nôtre.**

Nous voilà au terme d'une année liturgique, en ce dimanche qui célèbre le Christ *souverain de l'univers*, qui nous associe déjà à sa royauté. C'est lui qui sera encore notre guide tout au long du cycle d'une nouvelle année liturgique.

**Dimanche 21 novembre 2021**

Pas de célébration dominicale de la Parole.

---

### 1<sup>ER</sup> DIMANCHE DE L'AVENT (ANNÉE C)

**AVEC LUI, ESPÉRER ENCORE**

#### **Espérer le Dieu qui vient.**

En ce début d'Avent, nos yeux sont tournés vers Dieu qui trouve mille et une manières de nous rejoindre et de nous enseigner ses multiples voies. Elles sont *de toute justice, amour et vérité* et vive espérance du Messie qui vient et qui reviendra à la fin des temps.

**Dimanche 28 novembre 2021 9h30**

- Défunct Jean-Paul Gagné / Sa sœur, Nicole.  
\*\* Parents défunts / Charlotte Roberge.

Les messes marquées d'astérisques (\*\*) sont célébrées par des prêtres du diocèse de Sainte-Anne-de-la-Pocatière.

#### Lampes du Sanctuaire (à l'église) :

21 novembre 2021 : Lise Marquis. 28 novembre 2021 : Francine Côté.

**COLLECTE DE SANG.** Jeudi, 2 décembre 2021. De 14h00 à 20h00. Au Centre communautaire Robert-Côté, 470, rue Notre-Dame, Saint-Pascal. Collecte entièrement sur rendez-vous : 1 800 343-7264 ou [jedonne@hema-quebec.qc.ca](mailto:jedonne@hema-quebec.qc.ca). Organisée par les Chevaliers de Colomb, le Club Lions, le Cercle des Fermières et l'Association Marie-Reine.

#### **JOURNÉE DE RESSOURCEMENT EN VUE DES JMJ 2023 À LISBONNE, AU PORTUGAL.**

Les jeunes de **16 ans à 35 ans du diocèse de Sainte-Anne** sont invités à participer à une journée de ressourcement diocésain qui se tiendra à la cathédrale de Sainte-Anne. Cette journée aura lieu le 20 novembre prochain, de 11 heures à 17 heures. L'inscription se fait en ligne sur le site du diocèse : <https://www.diocese-ste-anne.net/>. Le coût de l'activité a été fixé à **10 \$ pour la journée**. L'horaire prévu pour cette journée de ressourcement est le suivant : 11 h : activité d'accueil. 12 h : dîner. 13 h : activité au choix. 15 h : remontée en équipes et moment de louange. 17 h : souper.

En soirée, à **19h, Mgr Pierre Goudreault présidera la messe de la Veillée du Christ-Roi** et procédera au lancement du cheminement de deux ans des jeunes qui désirent se rendre aux JMJ 2023 à Lisbonne au Portugal. Notez que tous les diocésains et diocésaines sont invités à cette célébration du début de soirée. Pour plus d'information sur ce grand rendez-vous international des jeunes et s'inscrire à la journée du 20 novembre, visitez <https://www.diocese-ste-anne.net/>

**SIGNEZ LA PÉTITION DE DÉVELOPPEMENT ET PAIX.** Dans le cadre de la campagne d'automne de Développement et Paix, vous êtes invités à signer la pétition demandant au gouvernement canadien d'adopter une loi qui obligerait les entreprises canadiennes à respecter les droits humains et environnementaux dans leurs activités à l'étranger. Déjà, les membres de Développement et Paix et les divers responsables paroissiaux ont en main le texte de cette pétition qu'ils vous demanderont d'appuyer à l'occasion de l'un ou l'autre de nos rassemblements dominicaux. Une fois les formulaires complétés (d'ici le 10 décembre), ceux-ci seront retournés au diocèse afin que nous puissions les remettre en main propre à notre député fédéral, lui demandant de présenter nos doléances aux membres de la Chambre des Communes. En acceptant d'apposer votre nom sur cette pétition, vous donnerez tout son sens au thème de la campagne de Développement et Paix : « **Les gens et la planète avant tout** ».

#### INTENTION DE MESSE

Notre évêque a publié au début de septembre *les orientations pastorales pour les offrandes de messes*. Le document est disponible sur le site internet du diocèse. Il nous informe qu'il y a plusieurs raisons de « **faire dire une messe** » [...] : un défunt, un vivant, une guérison à la suite d'une maladie, une recherche d'emploi, une action de grâce... C'est une façon de **remettre particulièrement entre les mains de Dieu** un proche disparu, une personne vivante ou une situation personnelle (Point 2). De plus, il nous rappelle qu'il « n'est permis à personne [pas plus à un prêtre qu'à une personne de la paroisse ou d'une communauté religieuse] de recevoir un nombre tel d'offrandes de messes à appliquer qu'il ne puisse l'être pendant l'année » (canon 953).

-- Étant donné que la paroisse a un nombre raisonnable d'intentions, le secrétariat de la paroisse peut encore prendre des intentions de messes pour être célébrées dans la paroisse, *mais ne pourra donner une date de célébration*. Il est aussi possible de venir au secrétariat *payer une messe* qui sera confiée à un prêtre du diocèse pour qu'il célèbre une eucharistie à l'intention du donateur dans un délai raisonnable.

-----